

LES ALGÉRIENS S'HABITUENT-ILS À LEUR NOUVEAU WEEK-END ?

Le samedi reprend ses droits

Samedi, onze heures du matin. En cette belle matinée ensoleillée, les rues de la capitale sont noires de monde. Difficile de se frayer un chemin sur les larges trottoirs des rues Hassiba Ben-Bouali, Didouche-Mourad, Larbi-Ben-M'hidi et de Bab-El-Oued.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Même si le nouveau week-end n'est pas encore bien ancré dans les habitudes des Algériens, à Alger, plusieurs magasins sont ouverts au public.

Pharmacies, boulangeries, restaurants, épicerie, magasins de prêt-à-porter... tous les rideaux sont levés. Faïza, une

employée dans une pharmacie à la rue Hassiba Ben Bouali, contrainte de travailler le samedi, affirme que le rythme de travail durant cette journée est encore assez lent. «Nous travaillons mieux les jeudis. Le taux d'affluence des citoyens a diminué par rapport à l'ancien week-end», explique-t-elle.

Pour sa part, Mourad, vendeur dans un magasin de tabacs-journaux et parfumerie, assure que le samedi ne pourra jamais remplacer le jeudi. «Le rythme est différent, c'est seulement vers 14h que les gens commencent à se faire nombreux.

On travaillait mieux le samedi quand c'était un jour de semaine», dit-il.

Par contre, poursuit-il, «la journée de jeudi, ancien week-end, était plus animée jusqu'à tard le soir».

Ce jeune vendeur estime qu'on aurait dû passer au week-end universel pour «éviter tout ce chamboulement», dit-il.

Toujours est-il, il espère que son commerce finira par retrouver son rythme et sa cadence.

Plus loin, un magasin de prêt-à-porter pour femme grouille de monde. Djilali, le responsable, affirme que depuis deux à trois semaines, cela va beaucoup mieux.

«Certes, question affluence de la clientèle, le jeudi est meilleur mais je suis convaincu que les



La journée du jeudi était plus animée.

Photo : Samir Sid

LA FRANCE SUSPEND LES MANDATS D'ARRÊT DANS L'AFFAIRE BEN BARKA

Paris au secours du Makhzen

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

Incroyable retournement de situation : alors que quatre mandats d'arrêt à l'encontre de responsables marocains étaient diffusés jeudi par Interpol dans le cadre de la disparition en 1965, en plein Paris, de l'opposant socialiste marocain Mehdi Ben Barka, un communiqué du parquet de Paris annonce la suspension de l'émission de ces mandats «dans l'attente de précisions demandées au juge d'instruction».

Mascarade inacceptable ! Justice à la botte ! Connivence des pouvoirs français et marocain pour continuer après 44 ans à garder la chape de plomb sur la vérité... L'indignation et la stupéfaction des observateurs est à la mesure du piétinement sans pareil de la justice. Plus de mandats d'arrêt, ils sont officiellement «suspendus», peut-être à jamais enterrés, et l'affaire Ben Barka continue décidément à être des plus «sensibles», celle qui, si tous les éléments en étaient dévoilés, pourrait mettre en péril les relations si privilégiées entre Rabat et Paris.

Les quatre mandats d'arrêt internationaux émis par la France ont été diffusés jeudi par Interpol. Première anomalie, ces mandats étaient signés déjà depuis le 22 octobre 2007 par le juge Patrick Ramaël, mais laissés, depuis, dans un tiroir, la chancellerie n'ayant pas donné son accord pour diffusion.

Les mandats d'arrêt concernent quatre personnalités marocaines de haut rang : Hosni Benslimane, chef actuel de la Gendarmerie royale marocaine ; le général Abelhak Kadiri, ancien chef des services de renseignement ; Miloud Tounzi, membre présumé du commando qui a enlevé Ben Barka à la brasserie Lipp à Paris, et Abdelhak Achaâchi, ancien agent du Cab 1, ou unité d'élite des services secrets de Hassan II, au moment des faits.

Ces derniers, pour rappel, consistent en la disparition, le 29 octobre 1965 devant la brasserie Lipp dans le 6^e arrondissement de Paris, de Mehdi Ben Barka lors d'une opération commando des services marocains de Hassan II avec la complicité de la France et d'hommes de main, policiers et barbouzes. Le corps de la victime n'a jamais été retrouvé, et la famille Ben Barka n'a cessé, depuis, de demander que la lumière soit faite sur la disparition de Mehdi.

Son fils, Bachir, qui s'était félicité jeudi de la diffusion des mandats d'arrêt, n'en revient pas de ce revirement. Il a fait part de sa stupeur au micro de France Info : «C'est une mascarade. Après un blocage de 2 ans ; un semblant de déblocage, puis à nouveau un blocage ! On est, en plus, dans ce qu'on connaît depuis plus de 40 ans, à savoir la raison d'Etat qui est au-dessus de la justice et qui bafoue ce travail de recherche de la vérité. 44 ans après la vérité fait toujours peur, c'est inacceptable humainement et politiquement.»

Quant à savoir d'où vient ce nouveau blocage, ce nouveau revirement français, le fils de Ben Barka dira : «Je crois que c'est des deux côtés de la Méditerranée. Les complicités qui ont permis à ce que mon père disparaisse à Paris se poursuivent pour empêcher la justice de faire son travail.»

K. B.-A.

gens finiront par s'habituer», argue-t-il.

Et d'assurer qu'il est fort possible que le samedi finira par remplacer le jeudi, notamment si le transport assurera ses services aux citoyens.

Ainsi, «l'afflux pourra devenir plus important que les jeudis car aujourd'hui, le

samedi est une journée entière de repos pour nombre de travailleurs».

Côté restauration, un jeune gérant d'un restaurant estime qu'après quelques samedis de travail, l'activité au sein de son établissement a enregistré une baisse assez sensible. Les fonction-

naires et retraités rencontrés dans leurs quartiers ont pour leur part affirmé que ce jour de repos ne diffère en rien du jeudi.

Seule contrainte : la fermeture le samedi des établissements financiers tels que les banques, les assurances et les impôts.

R. N.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT À TIZI-OUZOU

Des parlementaires chez Nouredine Moussa et Karim Djoudi

Les parlementaires ne font pas que faire descendre les ministres dans l'enceinte de leur hémicycle pour leur poser des questions. Ils tapent aussi aux portes des ministères lorsqu'ils font les préoccupations de leurs mandants et des populations de leurs régions. Mercredi après-midi, deux ministres, Nouredine Moussa et Karim Djoudi, respectivement ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme et ministre des Finances, se sont rendus disponibles, chacun en ce qui le concerne, à deux réunions de travail avec les parlementaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Sofiane Aït-Ifli - Alger (Le Soir) - La délégation de parlementaires (députés et sénateurs) de la wilaya de Tizi-Ouzou a, d'abord, tenu une séance de travail avec Nouredine Moussa.

Composée de parlementaires du RCD (6), du FLN (4) et du RND (2), la délégation a exposé au ministre la problématique de l'amélioration urbaine au niveau de la wilaya où quasiment tous les chantiers sont à l'arrêt.

Les parlementaires qui ont enchaîné sur de récentes résolutions de l'Assemblée populaire de wilaya, ont informé le ministre sur le retard accumulé par la wilaya en termes d'amélioration et

d'aménagement urbains. Si la séance a été levée sans que Nouredine Moussa les informe sur l'enveloppe qu'il y compterait dégager, une promesse leur a été faite pour une visite ministérielle au niveau de la région dans, au plus tard, une semaine.

Sauf qu'une obligation pouvant le maintenir à Alger, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme se rendra à Tizi-Ouzou dans les tout prochains jours.

Les parlementaires, par ailleurs soucieux de l'environnement, ont abordé avec le ministre les projets des 4 centres d'enfouissement techniques et des 11 décharges publiques

contrôlées dont les montants estimatifs ont déjà été arrêtés par des commissions de wilaya.

Après Nouredine Moussa, c'est Karim Djoudi qui a reçu la délégation. Le ministre des Finances a été interpellé sur le dossier des indemnités pour causes d'intempéries que les populations de la wilaya n'ont pu percevoir.

Le ministre a promis de s'informer d'abord sur la

situation et de prendre les décisions qui s'imposent. Les parlementaires comptent poursuivre pareilles démarches auprès d'autres ministères.

La prochaine halte se fera normalement chez le ministre des Travaux publics. D'entre les requêtes qui seront adressées à Amar Ghoul, la réalisation d'une pénitente qui rattachera directement la wilaya à l'autoroute Est-Ouest.

S. A. I.

AÏN-ZAOUIA

Un enfant de dix ans électrocuté

Un enfant, B. B., âgé d'une dizaine d'années, est mort par électrocution au village de Azib n'Chikh, dans la commune de Aïn-Zaouia.

Le drame s'est produit ce week-end lorsque l'enfant, par ignorance, a grimpé sur un pilonne électrique de moyenne tension et a reçu une décharge électrique qui lui a été fatale.

Évacué immédiatement vers l'hôpital de Boghni, il décédera en cours de route. Des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur les différents dangers qu'encourent les enfants limiteront certainement ces morts accidentelles.

Aït-Moh O.